

*Le dimanche 3 mai 2020*

Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,  
Madame la Ministre des Outre-Mer,  
Monsieur le Préfet de La Réunion,  
Madame la Directrice Générale de l'ARS de La Réunion,

**PROTÉGER, TESTER et ISOLER** tels sont les trois principes du déconfinement souhaités par le gouvernement.

L'ensemble des professionnels de santé de La Réunion est d'accord avec ces principes de prudence pour un assouplissement graduel du confinement par paliers devant les nombreuses incertitudes qui demeurent.

En revanche nous vous alertons sur les modalités de cet assouplissement du confinement prévu sur le territoire national à partir du 11 mai 2020 et qui devront être adaptées à la situation sanitaire locale.

Le virus circule peu sur notre territoire grâce à un confinement précoce et bien suivi par la population réunionnaise. Cela nous a permis d'être un département "vert" sur la carte sanitaire sans décès lié au Covid constaté à ce jour.

**La réponse immunitaire populationnelle quasi inexistante dans un contexte sanitaire et social vulnérable, entraîne une fragilité accrue en cas de nouvelle vague épidémique.**

L'implication et l'organisation des professionnels libéraux de La Réunion en partenariat avec le CHU ont également permis la mise en place de parcours cohérents et adaptés à notre situation actuelle et future et pourront se poursuivre efficacement sous condition d'équiper l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Ces deux derniers mois ont bien mis en évidence que le virus arrive sur notre île par le seul biais des voyageurs. L'aéroport constitue la porte d'entrée du virus sur notre territoire.

Des mesures sont indispensables pour éviter toute importation du virus.

Elles passent obligatoirement par un contrôle sanitaire strict des passagers avant leur départ et à leur arrivée.

Nous demandons que les efforts soient concentrés autour de 2 propositions qui nous paraissent essentielles :

- 1) Suivi des voyageurs et des personnels navigants lors de leurs arrivées à l'aéroport ;
- 2) Mesures barrières dont port du masque et hygiène des mains, avec communication grand public sur leurs mises en œuvre.

## 1. Gestion de l'aéroports et des voyageurs

Il existe 2 prérequis concernant le nombre de vols hebdomadaires programmés.

Ceux-ci devront être en adéquation :

- Avec la capacité d'hébergement en centres de confinement ;
- Et avec le nombre de tests disponibles à la sortie de ces centres.

La montée en puissance du nombre de tests pouvant être effectués à partir de ce mois de mai (700 000 tests/semaine selon Monsieur Le Ministre Olivier Véran) nous permet d'évoluer dans notre protocole actuel car les patients pourront être testés RT-PCR en Métropole avant de prendre l'avion (Cf Annexe 1).

Il devra être exigé un dépistage du virus SARS-CoV-2 par un test RT-PCR 48 heures avant qu'un passager ou qu'un personnel navigant ne prenne l'avion.

Le temps de confinement pourrait être réduit à 6 jours avec un RT-PCR au 5ème jour après leur arrivée.

Nos capacités d'hébergement et l'acceptabilité du confinement pour les passagers en seraient améliorées.

**Seuls les passagers disposant d'un test RT-PCR négatif pourront embarquer.**

Les voyageurs testés positifs devront pouvoir reporter leur voyage de 14 jours au minimum avec un test négatif 48H avant le nouveau départ.

Les passagers devront obligatoirement voyager avec un masque et si possible avec une distanciation physique dans l'avion.

Les passagers devront être mis en confinement dans des lieux dédiés pendant au moins 6 jours avec un test RT-PCR effectué au 5e jour.

Si le passager est négatif, il pourra regagner son domicile pour y être confiné jusqu'au 14e jour suivant son arrivée à La Réunion.

Un suivi médical strict devra également être poursuivi sur la même période avec évaluation médicale (en présentiel ou en téléconsultation) avant reprise de la vie en société.

L'utilisation des sérologies permettrait de prendre en compte la proposition du protocole en annexe 2.

Cette avancée pourrait rendre le confinement inutile pour les voyageurs asymptomatiques avec une sérologie positive et un test RTPCR négatif.

Ce protocole tient compte de l'état actuel des connaissances et s'adaptera aux nouvelles avancées.

Les réactifs utilisés pour la sérologie devront bien évidemment remplir les conditions validées par les instances scientifiques françaises. Il sera probablement toujours nécessaire de réaliser la RT-PCR avant de prendre l'avion.

**Les personnels navigants doivent être régulièrement suivis par leur médecin du travail et ne pas voyager si RT PCR COVID 19 positive.**

## 2. Masques et Mesures Barrières

D'un point de vue sanitaire nous rappelons que le port du masque est très fortement conseillé voire obligatoire dans l'espace public.

Du fait de la pénurie de masques chirurgicaux qui sont réservés aux soignants et aux malades, il devra être recommandé le port de masques grand public répondant aux normes établies par l'AFNOR, idéalement caractérisés UNS 1 ou UNS 2 en fonction de leur usage.

Il est indispensable de permettre aux usagers les plus démunis de disposer de ces masques gratuitement ou à un prix d'usage très modique.

La communication est essentielle au grand public sur les mesures barrières **et l'utilisation des masques** mais cela n'est pas suffisant et nécessite un apprentissage.

Même si l'ensemble des professionnels de santé ont à cœur d'éduquer leurs patients sur une utilisation des masques et des mesures barrières, il est nécessaire que cet apprentissage se fasse à une échelle plus importante (exemple: stands d'apprentissage dans des centres commerciaux).

Compte tenu de l'importance des événements familiaux à La Réunion (mariages, baptêmes, rites mortuaires...), il serait important de rappeler que les rassemblements familiaux devront être limités en fonction des recommandations nationales.

Ces mesures sont essentielles et devraient être mises en œuvre avec la plus grande célérité pour éviter une reprise de l'épidémie à La Réunion.

Elles devront, par ailleurs, être réévaluées quinze jours après leurs mises en œuvre pour s'assurer de leur efficacité.

En cas de reprise de l'épidémie sur notre territoire, il serait indispensable d'envisager un retour à des mesures de confinement plus strictes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, Madame la Ministre des Outre-Mer, Monsieur le Préfet de La Réunion et Madame la Directrice Générale de l'ARS de La Réunion, nos salutations distinguées.



03/05/2020

**ANNEXE 1 : PROPOSITION PROCÉDURE VOYAGEURS  
MÉTROPOLE, MAYOTTE ET PAYS ÉTRANGERS  
TEST RT-PCR**

**TEST RT-PCR OBLIGATOIRE 48H A 72H AVANT LE DÉPART**  
Le laboratoire devra être capable de délivrer le résultat la veille du départ maximum.

**RT-PCR NÉGATIVE**

**ET PERSONNE ASYMPTOMATIQUE**

**VOYAGE POSSIBLE**

Le passager peut prendre l'avion et  
RT-PCR au 5eme jour après début  
du confinement.

**ARRIVÉE SUR L'ÎLE**

**CONFINEMENT DANS UN CENTRE  
D'HÉBERGEMENT (hormis dérogation)**

**TEST RT-PCR A J-5**

**RT-PCR NÉGATIVE  
POURSUITE DU  
CONFINEMENT  
JUSQU'À  
J-14 À LEUR DOMICILE  
avec surveillance  
médicale rapprochée  
avant reprise de la vie  
en société (\*)**

**RT-PCR POSITIVE  
POURSUITE DU  
CONFINEMENT DANS  
UN CENTRE COVID+  
OU PARCOURS  
AMBULATOIRE**

**RT-PCR POSITIVE**

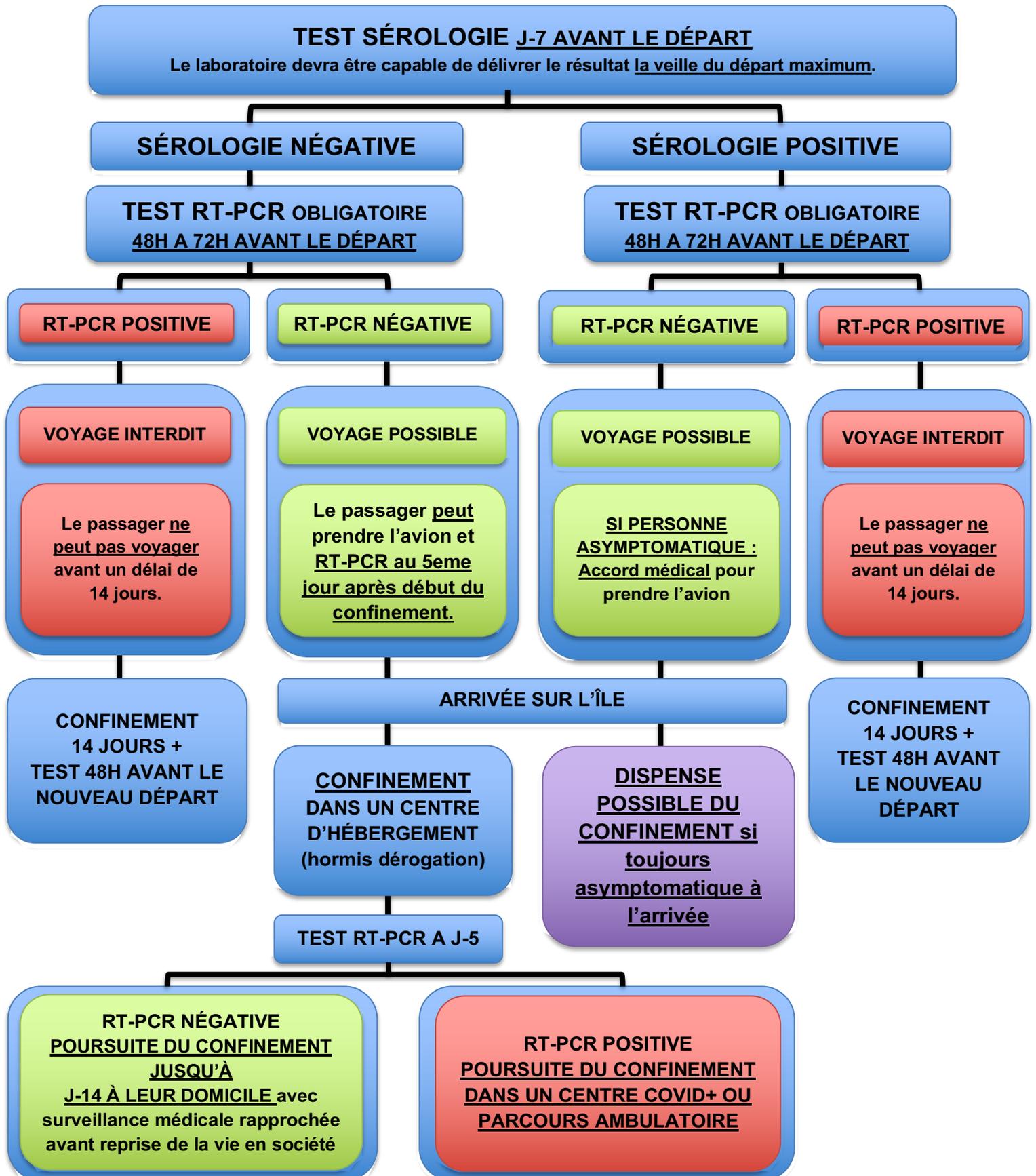
**VOYAGE INTERDIT**

**Ne peut pas voyager.**  
Le passager doit refaire tout le  
process avant d'envisager un  
nouveau voyage vers La Réunion.

**CONFINEMENT 14 JOURS + TEST 48H  
AVANT LE NOUVEAU DÉPART**

(\*) En effet la médiane d'incubation de la maladie est de 6 jours : on ne limitera pas le risque à 0 mais l'efficacité globale sera bonne entre la capacité de lits en centre d'hébergement, le faible nombre de personnes qui pourrait développer la maladie après J-5, la détection précoce des malades et l'acceptation par les voyageurs du confinement en centre d'hébergement et poursuivie jusqu'à J-14 chez eux.

**ANNEXE 2 : PROPOSITION STRATÉGIE « SÉROLOGIE + RT-PCR » EN REFLEXION  
AFIN D'ÉVITER UN CONFINEMENT INUTILE POUR LES VOYAGEURS  
MÉTROPOLE, MAYOTTE ET PAYS ÉTRANGERS**



A noter que la stratégie « sérologies et RT-PCR » peut être amenée à changer en fonction des connaissances qui évoluent, de la situation sanitaire mondiale et à La Réunion.